

# Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

## XXVII<sup>e</sup> CONGRES DU P.C.U.S.

# ENTRE CE QUE L'ON DIT ET CE QUE L'ON FAIT ...

de Roberto Cestelli

La cérémonie de clôture du XXVII<sup>e</sup> Congrès du P.C.U.S. a été brève. M. Mikhaïl Gorbatchev s'est congédié des délégués en débordant d'énergie et d'efficacité; la lecture des noms des nouveaux élus au sommet du Parti (ce qui signifie aux sommets du gouvernement de l'U.r.s.s.) a été saluée, comme le veut la règle, par des tonnerres d'applaudissements.

Satisfait, le Secrétaire a remarqué: «voici l'équipage qui devra piloter l'URSS hors de la crise économique», admettant ainsi, d'une manière explicite, que l'Union soviétique est en pleine crise économique.

Comme on s'y attendait, il naît, de ce vingt-septième Congrès, un parti rénové sur le plan humain, mais sans aucune allusion révolutionnaire au système qui n'a enregistré

que des échecs cuisants, en soixante-dix ans d'application, dans le pays le plus riche en matières premières, avec la possibilité d'étendues cultivables énormes et un rapport habitant-ressources disponibles le plus élevé du monde.

Le navire de Mikhaïl Gorbatchev est donc le vieux navire de toujours, à la barre duquel se sont succédé Lénine, Staline, Krouchtchev, Brejnev et Andropov.

Gorbatchev a rajeuni et changé, en partie, l'état-major; mais le moteur, l'appareil dirigiste du Gosplan est le vieil outil de toujours et l'efficacité de l'équipage, la main-d'oeuvre soviétique, est parmi les plus basses du monde.

Le dynamisme du nouveau commandant pourra, peut-être, enlever, çà et là, une légè-

re couche de la rouille du moteur et sa lutte contre l'alcoolisme et l'absentéisme réussira, sous la poussée de la peur, à réveiller l'efficacité de l'équipage, mais sans trop d'illusions: ce n'est pas avec la peur que l'on secoue les énergies humaines, mais avec la participation aux bénéfiques, sur la base des mérites et du rendement.

Ayant affirmé sa volonté expresse de ne pas vouloir procéder à des changements dans le système, Mikhaïl ne peut raisonnablement pas espérer que la vitesse du navire URSS puisse sensiblement augmenter.

Nikita Krouchtchev s'était déjà publiquement engagé, au début des années soixante, à faire de l'U.r.s.s. un paradis terrestre et à donner à la population soviétique, d'ici à 1980, un degré de bien-être supérieur à celui des U.s.a.

Nikita avait promis, imprudemment, à la nation, pour cette date, une journée de travail de six heures, l'abolition du travail manuel, deux mois de congés payés par an, un appartement et les appareils électroménagers à la charge totale de l'Etat et un niveau de vie supérieur à celui des Américains, démontrant ainsi que le socialisme en U.r.s.s., complètement réalisé, pouvait assurer le bonheur de l'homme bien mieux que le capitalisme.

Les objectifs qu'il s'était fixés étaient incontestablement ambitieux, mais, tout au moins partiellement, non impossibles, compte tenu du potentiel de ressources naturelles dont dispose l'Union soviétique sur son territoire.

Mais les lois du marché sont des lois de nature; gare à ceux qui les ignorent, surtout si c'est pendant longtemps.

Le dirigisme soviétique compliqué constitue, désormais, un appareil bureaucratique qui a emprisonné le parti et donc le gouvernement et ses résultats négatifs se trouvent sous les yeux de tous les économistes, même si cela déplaît à certains sociologues.

## L'AUTOCRITIQUE AUX CONGRES DU P.C.U.S.

Ce sera, sans aucun doute possible, un fait physiologique, mais il est certain que les marxistes ont la mémoire courte et sont, de toute façon, toujours prêts à effacer de leur

mémoire tout ce qui gêne leur foi idéologique.

On ne parviendrait pas, autrement, à s'expliquer comment à chaque congrès du P.c.u.s. - de l'époque krouchtchéviennne jusqu'à nos jours - il y a eu des virages radicaux et de dures autocritiques au moment du bilan du plan quinquennal précédent et puis cette même assemblée applaudit à tout rompre et approuve, avec une unanimité absolue, l'annonce d'un autre plan quinquennal plein, naturellement, de promesses qui, à la reddition des comptes, n'étaient pas maintenues; d'où nouvelle autocritique sévère et, congrès après congrès, l'histoire reviendra toujours se répéter.

A l'époque de Lénine, déjà, il était apparu évident que le communisme, tel qu'il était conçu à cette époque, ne donnait pas, en économie, les résultats espérés et le X<sup>e</sup> congrès du parti décida d'adopter une nouvelle politique économique, la N.E.P., basée sur des concessions temporaires à l'initiative privée, surtout dans le domaine agricole.

Quand, en 1926, la N.E.P. fut révoquée et que Staline, alors au pouvoir, n'hésita pas à recourir aux manières brutales, six millions de paysans, qui avaient tenté de s'y opposer, moururent de faim et de privations, surtout en Ukraine.

Après le sort malheureux des réformes krouchtchéviennes tumultueuses et leur fin pitoyable, ce fut le tour de la réforme ratée de Kossyguine qui avait tenté, en 1965, de concilier la politique de plan avec celle de marché.

Brejnev, quant à lui, tenta, mais en vain, de rappeler à l'efficacité une classe dirigeante qui ne cherchait qu'à se décharger de toute responsabilité, tandis que la classe ouvrière trouvait une évasion dans l'alcool.

La réalité est qu'une transformation économique profonde exige une réforme radicale effective du système et donc un retour à une économie de marché où les prix reflètent leurs coûts réels et où la production des biens n'est pas décidée en haut, mais est effectuée sur la base de la demande.

Ce qui comporterait la suppression ou, tout au moins, une limitation rigoureuse des prix politiques désormais stratifiés depuis plus de soixante ans.

L'opération serait indispensable, mais politiquement dangereuse pour le système,

comme l'a démontré la récente expérience polonaise, bien qu'elle n'ait été que partielle.

## LA REFORME DE GORBATCHEV

Mikhaïl Gorbatchev ne s'est limité à parler de réforme que dans des termes généraux, en faisant allusion à une plus grande autonomie des entreprises, mais toujours dans le cadre d'une planification centralisée et à une révision générale du système des prix. Et le nouveau Premier ministre, M. Ryzhkey, n'a pas fourni d'autres renseignements.

«Le Monde» a raison quand il écrit qu'il faudra attendre quelques années pour voir, à la longue, ce qu'ont véritablement en tête les dirigeants soviétiques.

On ne voit pas sur quelles ressources pourra se baser l'accroissement de la production promis par Gorbatchev d'ici à l'an 2000, ni de quelle manière pourra se réaliser la profonde innovation technologique prévue par son plan, alors que la profonde crise de structure de l'agriculture soviétique impose de coûteuses importations alimentaires et que la crise des prix du pétrole (et donc du méthane) affaiblit considérablement ce qui a été, jusqu'à présent, le poste principal des exportations soviétiques.

Avec ses six cents millions de tonnes de pétrole extraites chaque année, l'U.r.s.s. est le plus gros producteur mondial et la montée des prix du pétrole, qui a suivi la guerre du Kippour, lui a permis d'obtenir un avantage énorme par rapport aux autres nations industrialisées.

Mais maintenant, avec l'écroulement des prix du brut, les cent millions de tonnes de ce produit que l'U.r.s.s. exporte chaque année représentent, une moins-value annuelle de 600 millions de dollars, dans sa balance commerciale, pour chaque dollar de diminution que subit le baril de pétrole.

Et la diminution a été, ces derniers mois, largement supérieure à dix dollars par baril.

En l'absence d'éclaircissements de la part du Kremlin, on ne peut que formuler des hypothèses sur la réforme annoncée par Gorbatchev.

L'abandon des prix politiques, même sur quelques biens de base, suffirait pour inquiéter une vaste multitude de travailleurs

désormais conditionnés par la tradition des prix bloqués.

Pourrait-on concevoir de confier la formation des prix à la concurrence entre les entreprises, même si elle est réalisée dans le cadre d'une programmation dans les grandes lignes?

A part le fait qu'une telle autonomie susciterait, à juste titre, des revendications salariales, inconnues jusqu'à ce jour de la société soviétique, il se produirait, tôt ou tard, un choc inévitable entre la technocratie et le régime d'un seul parti du Kremlin.

Le réformisme de Gorbatchev, comme lui-même l'a laissé entendre, jusqu'à présent, ne vise pas à renverser le régime, ni à démonter le système sur lequel il repose, sans avoir, auparavant, un tableau clair sur la manière dont doit évoluer, sans se briser, la société soviétique des années 2000.

La XXVII<sup>e</sup> grande assise du Kremlin n'a produit qu'une déclaration d'intentions grandiloquente, soutenue par quelques indications de méthode, mais pas par un programme économique qui aurait demandé, de par sa portée révolutionnaire, bien d'autres spécificités.

On peut estimer, tout au moins jusqu'à présent, que le navire soviétique restera immobile, malgré les sollicitations de son commandant et il est probable que toute la grande réforme se résoudra en une destitution et une punition de quelques technocrates n'ayant pas atteint les objectifs du plan.

Depuis quelque temps circule, à Moscou, une nouvelle définition du crocodile qui s'avère n'être qu'un lézard qui est passé à travers la programmation du Gosplan.

Et le dirigisme soviétique, même sous l'action efficace de Mikhaïl, continuera à gaspiller des richesses en ne produisant que d'inutiles crocodiles.

Dans une de ses analyses approfondies de la situation économique de l'U.r.s.s., il y a quelques années de cela, le soviétologue Seweryn Bialer la définit «*La plus développée des sociétés sous-développées*»; une définition exacte mais extrêmement préoccupante, car il s'agit de la première superpuissance militaire au monde.

Il est incontestable que le sens caché d'impuissance, dont souffre certainement le sommet de sa classe dirigeante, de ne pas réussir à atteindre le juste équilibre entre les

ressources économiques dont elle dispose et leur utilisation, doit créer des tensions internes latentes qui se manifestent à la base par un relâchement de la production et, au sommet du P.c.u.s, par la nécessité de décharger cette tension vers un objectif externe, un rival idéologique qui est présenté comme un futur agresseur potentiel à qui on montre les seuls muscles que le corps atrophié de l'Ours soviétique possède, c'est-à-dire ceux de la puissance militaire, quitte, ensuite, à s'adresser au monde capitaliste haï pour acheter des produits alimentaires et des technologies.

Le véritable danger, pour la paix, provient, selon nous, justement de ces tensions internes latentes dont souffre l'U.r.s.s. et, honnêtement, nous souhaitons - même si, du point de vue réaliste, nous sommes plutôt

sceptiques - que Mikhaïl Gorbatchev réussisse à réaliser son programme difficile de faire de l'U.r.s.s. également une puissance économique.

La route à parcourir conduirait, inévitablement, à une révision profonde du système. Il faudra sacrifier, sur l'autel du bon sens pratique une forte dose d'idéologie, qui a pourtant désormais démontré de ne plus résister aux épreuves; mais le résultat, le bien-être économique général du peuple soviétique, est d'une importance telle, qu'il justifie n'importe quel sacrifice idéologique.

Si pour Henri IV de Navarre, Paris valait bien une messe, pour Mikhaïl Gorbatchev, le bien-être de son peuple peut bien valoir une renonciation à quelque idéologie en déconfiture.

R. C.

Le 19 mars s'est subitement éteinte Teresa Maria Moriglioni Dragan, Vice-Président de la Fondation Européenne Dragan et épouse de Constantin Dragan.

Elle aimait beaucoup les arts et surtout la poésie (moyen choisi pour exprimer dans plusieurs livres ses pensées de contenu philosophique), mais depuis quelques années elle s'était consacrée aux études des problèmes de l'europanisme, dans la conviction que l'avenir de la culture européenne se liait avec l'unité politique et économique de l'Europe.

Par l'organisation de conférences, de symposia et la création d'un programme radiophonique, elle a entendu contribuer à la formation d'une identité européenne, identité avant tout culturelle, intermédiaire irremplaçable vers une plus forte conscience et solidarité commune.

L'enthousiasme avec lequel elle avait entrepris son action de politique culturelle de la Fondation Européenne Dragan avait gagné plusieurs Institutions italiennes et étrangères (auxquelles l'Unesco a voulu s'associer de manière permanente) qu'elle avait réussi à réunir et à faire collaborer dans le but de revivifier les idéaux spirituels.

La Rédaction du Bulletin Européen a perdu avec elle une source inépuisable d'inspiration et de confiance dans l'avenir de l'Europe.

# LA CRISE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNAUTAIRE

de Manlio Contri

Crise de croissance, crise d'adaptation, de transformation, crise d'identité: nombreuses sont les différentes expressions qui ont été employées pour définir la situation dans laquelle se trouve la politique agricole communautaire. Un fait est certain, les entrepôts de la Communauté sont remplis à l'extrême et dénoncent un dysfonctionnement, un état d'obésité anormale; ce qui est le symptôme d'une mauvaise santé. Elle a été le sujet d'une des conférences tenues pour le cycle de politique étrangère de la Fondation Européenne Dragan (Rome, 18 février 1986) en collaboration avec le Club libéral, le Cercle «Ugo La Malfa», le Centre de Recherches économiques appliquées, avec l'intervention de plusieurs experts en la matière.

La politique agricole commune, comme l'a dit le Directeur Général de la «Confagricoltura», M. Chidichimo, n'a jamais été complétée, car il devait s'agir, en réalité, d'une table à quatre pieds, correspondant à quatre types de politique: celles de marché, des structures, sociale et de la concurrence. Elle devait être le ciment des unités économique et politique de l'Europe. Mais ces quatre piliers n'ont pas été complétés et, en outre, l'unité économique de l'Europe a trouvé sur son chemin bon nombre d'obstacles, à commencer par la crise pétrolière qui a provoqué la renaissance des égoïsmes nationaux. La politique agricole était vraiment commune, car elle était supranationale. En effet, et contrairement aux autres secteurs, le règlement communautaire - qui a force de loi - fait naître immédiatement, en établissant un prix pour un produit déterminé, des droits et des devoirs chez tous les agriculteurs et les consommateurs de la Communauté. Cette politique est devenue, en même temps, le ciment et, selon d'autres, également un obstacle à la progression de la

Communauté, car elle a peu à peu absorbé la plupart des ressources. On parlait, il y a quelques années de cela, de 90% des dépenses. On est descendu, de ces 90%, à des niveaux plus bas, certes, qui sont toujours lourds. Il a été approuvé, l'année dernière de nouvelles normes financières qui rendent pratiquement impossible le remboursement «contre documents» des dépenses que chaque pays devait soutenir pour venir en aide à sa propre agriculture.

C'est depuis ce moment, que ce secteur est entré dans une crise grave, comme l'a mis en évidence le rapport du Commissaire communautaire, M. Andriessen; mais ce dernier avait déjà trouvé d'autres précédents dans les quotes-parts du lait, dans les taxes de corresponsabilité et trouvé une confirmation dans les dernières propositions pour les prix. Selon les organisations agricoles italiennes, ces propositions, bien que ce soit dans le but d'une réduction des dépenses, pénalisent tout particulièrement les produits méditerranéens. La vérité est que toutes les agricultures européennes n'avaient pas, auparavant, bénéficié de la même manière et avec la même incidence sur le budget, de ces dépenses que supportait la Communauté. Ce n'est pas un hasard si plus des deux tiers des dépenses ne sont absorbés que par trois secteurs qui sont la viande, le lait et les céréales. Quelques exemples: lorsque l'on achète, en Italie, un kilo de viande ou de pain, le consommateur paie un prix politique, parce que ces produits supportent, pour pouvoir entrer en Europe, des droits extrêmement lourds; dans le cas des céréales, on arrive à cent pour cent. Quand, par contre, le consommateur achète un kilo de fruits, un litre d'huile ou un litre de vin, il paie, pratiquement, le prix mondial, parce que la Communauté élargie à douze est le marché le plus vaste de produc-

tion et de consommation de ces produits.

Pour faire face à la débâcle qu'auraient subi quelques productions, la Communauté a inventé deux systèmes: celui de l'aide à ce que le producteur ne reçoit pas à la Douane, comme pour l'huile d'olive ou les tomates, et celui de l'intervention pour d'autres productions, comme les produits maraîchers. Quand il se produit un désastre, c'est-à-dire lorsque la production est trop abondante, le produit ne se vend pas et on procède à sa destruction avec les décapeuses. Il convient, dans cette situation, de revoir les programmes et de dépenser moins. Mais ceci doit être valable, pour tout le monde, avec une égalité de sacrifices. L'Italie et les autres pays qui se trouvent dans la même situation devraient proposer à la Communauté qu'ils acceptent la pénalisation des produits méditerranéens, mais qu'ils veulent, en même temps, la pénalisation des produits comme les blé français et anglais qui sont très mauvais et dont personne ne veut, ce n'est qu'ainsi que l'on pourra assainir le marché. Malheureusement, ce discours, douloureux mais salutaire, n'a pas été tenu jusqu'à ce jour.

Crise, plutôt crise de croissance, mais qui ne peut, en aucun cas, comporter l'effondrement de la Communauté. Telle est l'opinion de Giuseppe Martirano, selon laquelle on doit tenir compte, au fond, que cette politique agricole a apporté des avantages à tous les pays de la Communauté et est, tout compte fait, le seul ciment véritable de cette création, qui rencontre de nombreuses difficultés, mais qui a obtenu, en trente ans de vie, des résultats de caractère général extrêmement appréciables et qui en justifient le coût. Un coût qui n'est même pas tellement élevé, aux environs de 1 ou 1,50% du produit brut des douze pays. Si l'on considère que la politique agricole commune a résolu le problème des approvisionnements alimentaires des douze pays, au point que l'on se trouve en pleine crise de surabondance, tandis que jadis les famines causaient des guerres, des lacerations, des révolutions et des dictatures. Nous nous trouvons, maintenant, dans une crise opposée qui doit, naturellement, être gérée et résolue. Il faut reconnaître, également, que la Communauté se présente comme un colosse «vert», comme les Etats-Unis, pays qui, comme par hasard, traverse, lui aussi, une crise de surpro-

duction. C'est sous cet angle qu'il faut examiner la situation; en particulier, pour ne pas être accablés par les lamentations justifiées provenant du monde des producteurs, privés de leur part de corporatisme. C'est également sur la base de ces considérations que doit être lu le rapport du Commissaire de la CEE, Andriessen, qui est, d'ailleurs, le rapport de toute la Commission. Il faut faire une virée de bord, résoudre le problème de ne pas être submergés par des montagnes de beurre, de lait et de viande. Et tout ceci est faisable, si l'on abandonne la voie de la quantité pour emprunter celle de la qualité, allant ainsi, par ailleurs, au-devant des exigences de la société de ces douze pays qui est largement en évolution. Il existait, il y a vingt ou trente ans de cela, il régnait une politique de simple subsistance, la nécessité d'assurer le pain; maintenant, par contre, on recherche les poissons de qualité, les vins de marque.

Crise d'identité, crise d'adaptation; c'est ainsi que le Pr Ajello, de l'Institut d'Etudes européennes «Alcide De Gasperi», a défini les vicissitudes vertes de la Communauté. La politique agricole européenne se trouve liée à de nombreuses contraintes: unicité du marché et des prix, stabilité, solidarité financière, préférence communautaire. Il est difficile d'harmoniser ces points essentiels et nécessaires et de concilier les diverses exigences des douze pays. Tant que ces pays ne se trouvaient qu'au nombre de six, il y eut un moment de grâce. Mais maintenant il y en a douze et il est impossible, avec un conseil des ministres à douze, de changer radicalement la politique agricole de la CEE. Il est encore difficile de répartir équitablement les sacrifices en adoptant la formule du compromis politique, car il n'existe pas une autorité supranationale. Il est difficile de respecter les liens étroits du budget. Il est difficile, pour la CEE elle-même d'entretenir des relations commerciales avec le reste du monde qui s'inspirent à des modèles de libre échange. Il y a le monstre des excédents qui brûle tant de ressources. La thérapie des corresponsabilités, la menace des taxations et la politique des intégrations ne se sont pas révélés utiles. Le problème des prix qui se repose chaque année, à cette date, fait vivre l'agriculture européenne dans un état d'incertitude continue et ne lui permet pas d'établir des pro-

grammes. Pour surmonter cette situation, qui ne peut pas être résolue uniquement par le Conseil des Ministres, il convient de conférer plus de pouvoirs au Parlement de Strasbourg. C'est ce qui a été souhaité bien des fois et de plusieurs parts. Nous nous trouvons donc non pas dans une crise de croissance, mais dans une crise d'identité.

Nous avons demandé, au parlementaire Guido Martino, dernier orateur intervenu sur cette question, d'écrire un article spécifique que nous publierons dans un prochain numéro, étant donné sa très grande compétence en économie agricole européenne.

M.C.

---

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LE DEFI EUROPEEN

---

de Gian Piero Orsello  
Vice-Président du Mouvement Européen International

L'affirmation de l'Europe dans le contexte historique mondial a toujours été étroitement liée aux progrès à caractère scientifique et technologique qui bien que présentant certains problèmes complexes dont la solution est urgente, constituent un facteur essentiel du développement des sociétés, du moment que le progrès futur dépendra amplement de l'acquisition, au moment opportun, de technologies nouvelles et de leur utilisation appropriée. Les nouvelles technologies de l'information constitueront, en effet, une des principales sources de progrès technologique de ce siècle, car elles représentent une réponse à plusieurs problèmes pressants de la réalité actuelle. En outre, grâce à une amélioration qualitative, elles offrent la possibilité d'une reprise industrielle en Europe en créant de nouveaux produits, processus et services et, par suite, de nouvelles possibilités d'exportation et d'emplois.

Pour les économies européennes caractérisées par la production des biens à forte valeur ajoutée, les nouvelles technologies de l'information sont d'une importance vitale et il faudra acquérir des capacités dans les secteurs clé, justement, pour pouvoir rivaliser, mais également coopérer avec les autres aires mondiales (en particulier avec les Etats-Unis et le Japon) sur un niveau de parité.

L'industrie européenne n'est plus, de toute façon, à la tête du développement et de l'innovation technologique, comme elle l'a jadis été, et avec la situation mondiale actuelle, il est de plus en plus difficile de maintenir la force de l'Europe dans la réalité économique et

industrielle, compte tenu de l'augmentation continue des coûts de l'énergie et des matières premières, ainsi que de la croissance de la concurrence internationale: si l'on considère donc la dépendance de l'Europe des importations, la capacité de l'industrie européenne de produire des biens d'exportation et tous les facteurs qui s'y rapportent constituent donc un problème fondamental d'ordre politique.

L'expansion économique et l'exploitation des avantages potentiels des technologies de l'information ont des dimensions communautaires; ceci est particulièrement valable pour l'emploi plus efficace des ressources technologiques disponibles limitées et bien que les initiatives communautaires soient importantes dans ce domaine, il est nécessaire de les accroître nettement et de les rendre plus efficaces dans les secteurs fondamentaux. La mobilisation du potentiel technologique de la Communauté dépendra, dans ce domaine, de l'engagement collectif des gouvernements, de l'industrie, des instituts de recherche, des universités, des syndicats et de la population dans son ensemble pour doter l'industrie des instruments technologiques nécessaires afin de pouvoir être solide et productive à long terme.

La technologie de l'information est, peut-être, le secteur dont l'expansion est la plus rapide dans l'activité industrielle et commerciale du monde occidental; ses marchés sont vastes, ses applications variées et diffuses et la possibilité de plus grande efficacité qu'elle offre est immense; elle constituera, donc l'impulsion majeure à l'expansion économique, tout au moins pour les prochaines années de ce siècle, et représente donc un des principaux facteurs de toute l'économie. Il s'agit, en effet, d'un secteur industriel adapté à l'économie européenne, qui est caractérisée par un coût élevé du travail par rapport aux autres pays extra-européens et qui peut contribuer à améliorer les processus de production et à réduire les coûts de plusieurs autres industries.

Il est connu que la technologie de l'information est caractérisée par des produits à valeur ajoutée élevée et aux vastes possibilités d'exportation: il s'agit, en outre, d'un secteur avec un facteur prépondérant de connaissances scientifiques et techniques; c'est une industrie qui ne demande qu'une faible consommation d'énergie, des besoins limités en matières premières et qui ne pose pas de problèmes de pollution de l'environnement.

Le marché communautaire des technologies de l'information occupe environ trente pour cent du marché mondial, bien que l'activité des industries communautaires du secteur soit décevante et que sa présence sur les marchés soit marginale. Six pour cent du produit brut de la Communauté peut, en effet, être attribué aux industries basées essentiellement sur la technologie des informations qui utilisent principalement l'électronique, tandis que vingt-neuf pour cent du produit brut est imputable aux industries qui utilisent intensivement les applications de la technologie de l'information, dont, en particulier, les télécommunications; vingt pour cent du produit brut appartient aux autres secteurs industriels à contenu élevé de technologie de l'information comme, par exemple, le secteur des services et, plus spécifiquement, ceux qui ont toujours plus recours à l'utilisation de l'informatique. Les télécommunications, en particulier, ont un rôle très important car l'application des technologies de l'information constitue une infrastructure décisive pour l'économie mondiale. En effet, l'industrie basée sur l'utilisation de l'informatique a été l'un des secteurs dont l'expansion a été la plus rapide dans le monde entier et le secteur occupationnel le plus peuplé au cours de la dernière décennie, période durant laquelle tous les autres secteurs ont accusé une récession générale; on prévoit, par ailleurs, que ce secteur continuera à s'étendre globalement jusqu'en 1990, année pendant laquelle les technologies de l'information représenteront, pense-t-on, le secteur industriel le plus important au monde.

L'industrie des technologies de l'information occupe à elle seule, au sein de la Communauté européenne, cinq pour cent de toute la force de travail de cette même Communauté, c'est-à-dire cinq millions de personnes dans la réalité communautaire globale.

La technologie de l'information est liée indissolublement au progrès social et culturel, même si, jusqu'à présent, la technologie de l'information s'est surtout occupée du perfectionnement de processus d'élaboration de l'information très rapides et relativement simples comme, par exemple, ceux se rapportant à la presse. Mais les progrès généraux supposés et quelques modèles assez avancés d'intelligence artificielle ne sont plus si éloignés et il est assez

évident que ceci comportera des changements sociaux, culturels et politiques considérables, comme les principales autres innovations de ce siècle.

Les possibilités d'évolution sociale et culturelle sont énormes car les technologies de l'information éliminent les barrières sociales et culturelles basées sur l'accès à l'information et à la connaissance; ces technologies offrent, en outre, aux divers groupes sociaux, la possibilité de conserver et de valoriser leur identité culturelle. Les pays en voie de développement pourront recevoir, à travers des transmissions directes, via satellite, des programmes toujours actualisés et perfectionnés, tandis que les Etats membres de la Communauté pourront plus facilement utiliser les langues de chaque autre Etat aussi bien que leur propre langue en utilisant la traduction automatique, abordant ainsi, en termes nouveaux, les problèmes de l'instruction et de la formation, les aspects liés aux changements dans le domaine du travail, la sphère de la vie privée et l'échange transnational des connaissances. La Communauté devient toujours plus dépendante des importations de produits ayant trait aux nouvelles technologies de l'information: il s'ajoute, au problème du déficit commercial le fait que les importations de la Communauté sont constituées surtout de produits à technologie de pointe provenant des Etats-Unis et du Japon, tandis que ses exportations sont constituées de produits à technologie moins sophistiquée et, dans l'ensemble, le marché communautaire de la technologie de l'information laisse apparaître un retard considérable par rapport aux marchés nord-américain et japonais.

Les sociétés européennes, parfois encouragées par les politiques nationales, ont déjà relevé le défi représenté par la force croissante des grands groupes industriels nord-américains et japonais, même si le niveau et les dimensions des ressources prévues, dans les pays communautaires, pour des activités de recherche et de développement sont trop exiguës pour être efficaces et souvent mal adaptées à des innovations compétitives sur le plan international.

Le mode actuel de gérer les fonds destinés à la technologie dans la Communauté ne semble pas soutenir l'industrie européenne dans ce domaine et - fait encore plus préoccupant - il pourrait ne pas arriver à jouer le rôle essentiel de renforcer la base technologique nécessaire aux innovations vers l'an 2000, quand la concurrence entre les pays industrialisés sera, probablement, impitoyable, devant chercher des débouchés à leurs exportations afin de pouvoir contrebalancer les importations d'énergie et de matières premières. La planification stratégique à long terme et la concentration de ressources par la définition et le financement des objectifs les plus visés dans le secteur de la technologie sur une échelle communautaire, offrent toutefois de bonnes possibilités pour redresser la situation graduellement et d'une façon stable.

Le programme stratégique européen de recherche et de développement sur les technologies de l'information a été conçu dans la conviction de la nécessité de combler le retard préoccupant où est venu se trouver progressivement l'Europe sur le plan scientifique et technologique, surtout dans le secteur de l'électronique. Il s'agit d'un programme décennal, duquel sont parties les procédures concernant la mise en pratique de la première phase quinquennale qui prévoit la coordination des activités des Etats membres dans le secteur des technologies de l'information et l'engagement, de la part des Etats communautaires, de soutenir les projets communs de la Communauté. L'urgence de l'intervention communautaire dérive de la conscience du fossé profond qui existe entre l'Europe, d'une part, et d'autres aires mondiales à expansion industrielle prédominante, de l'autre; surtout si l'on tient compte de l'influence directe ou indirecte croissante exercée par l'électronique sur tous les aspects de la réalité industrielle avec, comme conséquence, que la dépendance dans le domaine technologique pourrait se traduire en une dépendance plus générale sur le plan économique et même sur le plan politique, et dans un risque concret pour l'identité même de l'Europe. Le traitement électronique des données, l'automatisation dans les bureaux et les usines, le contrôle des processus et des télécommunications peuvent être considérés ensemble dans le terme général de technologie de l'information, à propos de laquelle on peut affirmer que l'industrie européenne ne contrôle que dix pour cent du marché mondial. L'objectif stratégique du programme ESPRIT a été indiqué comme étant celui de rejoindre la parité technologique par

rapport à la concurrence mondiale dans les dix prochaines années.

Des consultations avec les industries et des organismes scientifiques ont permis à la Commission d'identifier les objectifs techniques, de définir les méthodes pour mettre ce programme en pratique et d'en évaluer les ressources nécessaires.

Si l'intervention communautaire, très contenues en réalité, sera concentrée sur la promotion d'activités dans des secteurs d'avant-garde très poussée et si le programme sera soigneusement préparé, il sera adapté à définir des orientations stratégiques pour fournir à l'industrie européenne de la technologie de l'information, une base appropriée pour une importante reprise, étant donné que le processus technologique représente déjà un facteur essentiel du développement, en particulier pour les pays qui, comme ceux de la Communauté, se basent essentiellement sur une économie de transformation et dépendent de sources extérieures, la plupart du temps des matières premières et de l'énergie. En outre, il convient de considérer que les nouvelles technologies de l'information constitueront l'une des sources dominantes de progrès technologique pour le reste du siècle et permettront de réaliser des produits, des processus et des services nouveaux; elles-mêmes deviendront, donc, l'un des principaux secteurs industriels du monde.

Le déficit commercial est aggravé du fait que les importations de la Communauté consistent essentiellement en des produits à technologie de pointe, tandis que ses exportations consistent en des produits de conception déjà mûre, dépassés du point de vue technologique, qui représentaient jadis pour elle une force, mais qui ne présentent, actuellement, un intérêt que pour le marché des substitutions et pour les pays moins développés.

Pour améliorer la situation, un engagement accru dans la recherche et dans le développement devra constituer l'axe d'une politique ayant pour but de renforcer, à moyen et à long terme, l'industrie communautaire. L'expérience concrète démontre que la quantité des ressources mises de côté dans les pays communautaires pour la recherche et le développement est trop limitée pour que les diverses initiatives aient une efficacité individuelle; surtout si elles ne sont pas opportunément orientées vers des innovations compétitives sur le plan international, tandis qu'il se pose l'exigence de combler les insuffisances de la recherche multidisciplinaire en tenant compte des grands vides dans la continuité de la recherche entre les universités, qui considèrent ces initiatives comme ayant un caractère trop applicatif, et l'industrie qui, de son côté, le considère d'un niveau trop théorique; il existe un manque d'adaptation entre «l'offre» scientifique des laboratoires de recherche et la «demande» scientifique et technique de l'industrie.

La mise en pratique, au sein de la Communauté, d'une poussée technologique en mesure de la placer, au cours des dix prochaines années, à égalité des objectifs à caractère technologique avec ses principaux concurrents, si ce n'est à un niveau supérieur par rapport à ces derniers, représente un objectif ambitieux qui impliquera un effort commun pour y parvenir, avec une concentration de ressources humaines et financières proportionnée aux buts à atteindre.

Il sera nécessaire, pour réaliser ces finalités, qu'il se crée une étroite consultation entre la Commission de la Communauté et les Etats membres, tandis que la responsabilité globale pour l'exécution du programme reviendra à la Commission.

La réalité sociale mondiale s'est peu à peu transformée avec une rapidité croissante, vers une organisation basée sur une structure industrielle solide, surtout de pointe et désormais caractérisée par une situation post-industrielle, dans la société de l'information, toujours plus matérialisée par l'utilisation de l'informatique et de la télématique. Le développement de la caractérisation progressive de la société de l'information est tel qu'il dépasse, pour ainsi dire, la fantaisie humaine et les années qui nous séparent de l'avènement de l'an 2000 seront vécues toujours plus à l'enseigne d'une phase dynamique de changement continu, surtout dans la transformation industrielle et dans les conséquences correspondantes aux caractères économique et social. Il faudra chercher les éléments particuliers de cette transformation toujours plus dans l'information, dans la recherche qui s'y rapporte, dans ses disponibilités, dans la possibilité de repérer des données et dans la rapidité de leur transformation.

Quant à la réalité européenne, dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives futures, elle se présente, à la veille de ce qui sera désormais considéré comme la troisième révolution industrielle, en des termes qui ne diffèrent guère de la condition de balkanisation qui a caractérisé certains pays de l'Europe centrale; qui n'ont pas été en mesure d'aborder les phases précédentes de la révolution industrielle à cause de leurs divisions et, par suite, de leur impuissance. La situation de l'Europe communautaire, surtout après le Conseil européen de Luxembourg - qui a suivi l'échec de la Conférence intergouvernementale - présente un tableau critique qui n'a jamais été atteint jusqu'à présent. Il risque de mettre en discussion les principes de base de l'intégration économique et les perspectives de l'unité politique - malgré la positivité du travail politique et institutionnel du Parlement européen qui a déterminé, justement dans l'absence de pouvoirs substantiels de la part des Institutions communautaires - les raisons fondamentales de la crise actuelle, au point de la rendre irréversible en l'absence d'un nouvel engagement de volonté politique de la part des populations européennes - parce que, justement, les Etats européens au lieu d'unir leurs efforts et leurs moyens, surtout dans les secteurs décisifs pour le développement futur, semblent vouloir s'acharner à stériliser leur potentiel en tentant d'agir chacun pour leur propre compte. Et pourtant la Communauté européenne est, aujourd'hui encore, la première puissance mondiale pour l'exportation des produits à forte caractérisation technologique, mais le développement de ses échanges atteste un déclin irréversible devant les ressources fondamentales qui constituent l'instrument de la croissance future, surtout en matière de technologie de l'information, de telle sorte que la dépendance de l'Europe apparaît encore plus grande dans les domaines de l'électronique et de l'énergie.

Sur la base d'une telle conviction, il convient de souligner le rôle des instruments en mesure de réaliser une stimulation croissante et continue dans la poursuite des objectifs nouveaux et à la mise en pratique de possibilités d'application correspondantes dans le domaine des télécommunications, pour permettre une évolution économique, sociale et politique dont le programme même des télécommunications constitue à la fois un moteur et un symptôme révélateur. Les progrès technologiques ont, en effet, conduit les télécommunications à un niveau d'évolution de grande importance; d'où l'initiative des Etats et l'engagement communautaire solidaire pourraient constituer, toujours plus, le volant nécessaire: pour ce qui concerne l'Italie, le Plan national de développement et de renforcement des télécommunications dépasse un investissement de trente mille milliards de lires destiné, pour la majeure partie, à réaliser un réseau capable de faire face à tous les services prévus, dont le projet spatial italien pour la période 1982-87 et les perspectives concernant le satellite de communication pré-opérationnel L-SAT, dont le lancement est prévu pendant les années 1986-87, tout en étant convaincu que même si, en Italie comme ailleurs, l'histoire avance sans se concéder de pauses, les formes de télécommunication sont, dans le futur, loin d'être définies avec certitude. On peut d'ailleurs souligner que personne n'est en mesure de prévoir les changements radicaux qui se produiront, mais le progrès technologique évoluera toujours plus rapidement et personne ne pourra l'arrêter pensant que l'homme sera toujours plus étroitement entouré des forces de la technologie. Le développement économique est, en effet, étroitement associé à l'invasion massive des technologies dans les activités humaines; et l'entrelacement entre le développement économique et la mutation technologique est tel qu'il est impossible de parler séparément de l'un et de l'autre, comme il est toujours plus difficile de se référer aux effets de l'un sur l'autre, selon un rapport de cause à effet. La conception actuelle de la technologie est associée à un processus évolutif, dans lequel le monde de l'homme est graduellement transformé et interpénétré par des cognitions scientifiques en continuelle expansion et - quelle que soit la façon de le définir: progrès ou aventure - il convient de se rendre compte que désormais on est nettement au-delà de tout contrôle des forces humaines. Il est donc en train de naître une société des services, qui produit toujours plus des biens immatériels, à la place des biens matériels, typiques de la société industrielle traditionnelle, une société diverse de celle qui est communément associée aux expériences de Welfare State, parce que les biens immatériels qu'elle fournit seront offerts, toujours plus compétitifs, par des entreprises efficaces opérant sur le marché, dans le cadre d'une réalité industrielle forte au point de pouvoir

soutenir la croissance de services toujours étendus et à de réaliser la société post-industrielle qui n'est possible que dans une société dont l'expansion est forte et dynamique. D'autre part, les technologies se développent toujours plus rapidement et simultanément dans de nombreux pays et le changement de rythme et de dimension de leur développement modifie la nature des problèmes, du moment qu'elles se propagent avant même que l'on connaisse leur utilité réelle et leur impact social: les nouvelles technologies représentent, par ailleurs, à la fois un choix d'industrialisation et un défi social.

G.P. O.

---

---

## ALLIANCE ATLANTIQUE ET POLITIQUE MEDITERRANEEENNE

(Fondation Européenne Dragan  
Débat du 21 janvier 1986)

*Quelle est la politique de l'Italie en Méditerranée? Quelle doit être sa politique compte tenu de ses engagements communautaires et, surtout, de son appartenance à l'Alliance Atlantique? Par conséquent, l'Italie peut-elle avoir une politique méditerranéenne autonome? Telles sont les questions qui ont été posées lors de la conférence inaugurale (21 janvier 1986) du cycle «Politique Etrangère» de la Fondation Européenne Dragan (siège de Rome) qui s'est déroulé avec la collaboration du Club Libéral, du Cercle «Ugo La Malfa» et du Centre de Recherches Economiques Appliquées. Modérateur, l'historien et journaliste Domenico Bartoli, avec des interventions du libéral Egidio Sterpa et de l'avocat Bianco, responsable du secteur politique extérieure du Parti Républicain Italien.*

*Le coordinateur de la Fondation, Dr Roberto Cestelli, a ouvert les débats en attirant l'attention sur une variable économique que les hommes politiques n'ont pas toujours estimée à sa juste valeur, c'est-à-dire la théorie de la «migration des pôles économiques et stratégiques du monde».*

*Mais revenons rapidement en arrière: civilisations égéenne, égyptienne, assyro-babylonienne: leur pôle se trouve sur les*

*rives orientales de la Méditerranée, avec le centre de gravité économique, politique et stratégique dans la mer Egée. Lorsque se manifeste, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'antagonisme entre Rome et Carthage, le centre de gravité de la mer Egée tend à se déplacer vers la Méditerranée centrale. Mille cinq cents ans s'écoulent, jusqu'à l'époque où se développent les grandes villes hanséatiques et la puissance de l'Europe du Nord: les pôles économique, stratégique et politique tendent non pas à disparaître du Bassin méditerranéen, mais à se dédoubler dans la mer du Nord. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants, c'est-à-dire à l'époque de la découverte de l'Amérique, la fin du colonialisme et la naissance des Etats nationaux américains, le centre de gravité tend à se déplacer vers l'océan Atlantique. Il existe, actuellement, une hypothèse qui pourrait se transformer en réalité au cours du XXI<sup>e</sup>: les Etats-Unis d'Amérique commencent déjà à considérer le Pacifique avec plus d'intérêt que l'Atlantique. Il n'est absolument pas hasardeux de prévoir qu'au XXII<sup>e</sup> siècle, au plus tard, le centre de gravité économique et stratégique du monde se déplacera vers le Pacifique. Tout ceci doit faire réfléchir, a conclu le Dr Cestelli; les situations ne sont pas statiques*

et, par voie de conséquence, les politiques doivent, elles aussi, se modifier.

Partant de cette prémisse, qui a permis de centrer le problème proposé, le modérateur, Domenico Bartoli, a rappelé que lors de la signature du Pacte Atlantique, en 1949, les Etats-Unis, et dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne, attribuaient une faible importance à l'Afrique du Nord, c'est-à-dire à la partie méridionale de l'aire méditerranéenne. La situation dans cet échiquier mondial était effectivement, durant ces années-là, totalement différente de celle d'aujourd'hui. Les Anglais étaient encore installés en Egypte avec des troupes le long du canal de Suez; la révolution nassérienne était encore loin, même si quelque chose bouillait dans la casserole trouble de la politique et des conjurations égyptiennes. La Libye était encore sous le régime du roi Idriss le Grand Senoussi, chef d'une confrérie religieuse toujours hostile à l'occupation italienne et toujours soutenue par la Grande-Bretagne. Il y avait, ensuite, les deux protectorats (Tunisie et Maroc) et les départements français de l'Algérie qui étaient parcourus par des agitations qui ne laissaient certainement pas prévoir que ces trois pays seraient devenus indépendants en l'espace de quelques années à peine. Nous trouvons donc, aujourd'hui, par rapport à l'année 1949, une situation totalement différente. Toute l'Afrique du Nord est indépendante et, à l'est, se trouve une puissance, comme la Libye dont le monde entier connaît la fantaisie et le comportement menaçant. Quelle est la politique de l'Italie? D'après Bartoli, il n'est pas évident que le gouvernement de Rome doive se montrer franchement hostile à Tripoli et décourager les entreprises et les travailleurs à émigrer dans ce pays. Mais il n'est guère facile de définir la politique que pratique actuellement l'Italie: un mélange d'affarisme et de gauchisme (car la gauche, elle aussi, y est concernée) et de tiers-mondisme. Lors de la crise provoquée par le séquestre du navire «Achille Lauro», on a pu constater que la politique indulgente à l'égard de la Libye n'avait pas servi à éviter, en Italie, des actes de terrorisme, dont les bases se trouvent, sans aucun doute possible, en Libye, en Syrie ou au Yémen du Sud ou, peut-être même en Iran. Cette attitude de mollesse n'a donc pas favorisé l'Italie. Au contraire, elle a peut-

être eu pour conséquence d'attirer, encore plus facilement, les terroristes, convaincus qu'il était plus facile d'agir dans un pays «mou». Cette hypothèse est confirmée par le fait que l'autre pays attaqué a été l'Autriche, dont le gouvernement suit une politique analogue à celle de l'Italie et dont le vieux chancelier ns Kreisky a toujours été à l'avant-garde dans les rapports avec les pays africains et le monde arabe.

Bartoli s'est posé, à ce point, deux questions:

- 1) La politique méditerranéenne de l'Italie est-elle vraiment séparée et indépendante de sa politique atlantique, dans la zone qui n'est pas couverte par le pacte Atlantique? Si la réponse devait être négative, quel rapport existe-t-il entre l'une et l'autre politique?
- 2) L'Italie pourrait-elle se défendre toute seule contre une attaque, ne serait-ce que partielle, qui viendrait du sud et qui pourrait être donc considérée comme hors du Pacte Atlantique?

D'après le parlementaire du parti libéral, Egidio Sterpa, qui est successivement intervenu dans le débat, la distinction entre la politique atlantique et la politique méditerranéenne est un faux dilemme; tout au moins pour ce qui concerne l'Italie, il n'existe, selon lui, aucune contradiction. Toute politique méditerranéenne opportune, conduite à juste titre par l'Italie, ne peut pas être considérée comme étant séparée de la politique atlantique. Au contraire, la seule politique méditerranéenne que puisse appliquer l'Italie ne peut que se situer dans le cadre de la politique occidentale et la politique atlantique. Le rapport entre ces deux politiques est donc assez évident. Il est ne fait aucun doute que l'Italie est le pays atlantique le plus intéressé, de par sa position géographique, justement, à conduire une politique méditerranéenne; celui qui, pourrait-on ajouter, a la plus grande vocation pour cela, en raison de son histoire et de ses traditions. Mais c'est une pieuse illusion de penser pouvoir (comme cela le fut, d'ailleurs pour le fascisme) mener une politique méditerranéenne comme une politique exclusivement italienne, détachée de ce qui est le contexte de la politique occidentale. L'Italie se

trouve dans une situation singulière. Le gouvernement n'a jusqu'à présent jamais mis en discussion, tout au moins officiellement, les choix effectués après la Seconde Guerre mondiale en matière de politique étrangère. Il existe, cependant, une contradiction dans la réalité politique. En ce qui concerne les faits, l'Italie agit en contraste avec la politique atlantique.

Quant à la possibilité, pour l'Italie, de se défendre toute seule contre une éventuelle attaque qui proviendrait du sud de la Méditerranée, M. Sterpa émet une réponse négative, l'Italie n'est pas en mesure de le faire.

La Libye possède, d'après les journaux, une force aérienne quatre fois supérieure à celle de l'Italie, même si le nombre des pilotes n'est pas suffisant.

Selon M. Bianco, la politique méditerranéenne représente une part importante de la politique étrangère italienne. Il est vrai qu'à la suite du calme revenu quant à la situation pétrolière, cet échiquier mondial a perdu, au cours de ces dernières années, une bonne part de l'importance qu'il avait au début des années soixante-dix; mais il continue, pour l'Italie, à être l'une des zones les plus chaudes, les plus délicates et les plus importantes. Il s'agit donc d'une situation complexe, parce qu'on y trouve une concentration de problèmes: avant tout économiques, car l'Italie a un réseau dense de rapports industriels et commerciaux avec presque tous les pays qui sont baignés par la Méditerranée. Déjà à l'époque du président de la Démocratie chrétienne, Aldo Moro, la politique étrangère italienne connut un cours constant; c'est-à-dire que bon nombre de personnes étaient convaincues qu'une politique d'amitié vis-à-vis des pays qui hébergeaient le terrorisme international pouvait faire de l'Italie une zone franche. Cette conviction s'est révélée erronée. Il n'est pas vrai que ce genre de «clins d'oeil» met l'Italie à l'abri des attentats terroristes. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Il n'existe pas de lien entre la question palestinienne et le terrorisme international. Au contraire, chaque fois que l'on entrevoit la possibilité de résoudre le problème, une variable folle du système (c'est-à-dire un attentat) renvoie la solution de ce problème aux calendes grecques. Il s'agit, en outre, de voir si la politique méditerranéenne de l'Italie doit être une

politique active et autonome ou si, au contraire, le rôle important de l'Italie dans le Bassin méditerranéen doit être concerté avec les autres grandes démocraties, européennes avant tout, car l'Italie fait partie de la Communauté, et avec les Etats-Unis, c'est-à-dire avec son partenaire atlantique. A cette première question, M. Bianco a répondu que l'Italie ne peut et ne doit pas avoir une politique étrangère méditerranéenne, si ce n'est que cette dernière soit concertée avec les démocraties européennes et avec les Etats-Unis, son partenaire atlantique. L'Italie n'a pas les possibilités d'exercer une politique étrangère méditerranéenne autonome. La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne fédérale ne pensent la faire, dans un secteur aussi brûlant, où s'affrontent les intérêts américains et soviétiques, où il existe la question palestinienne et le drame de la sécurité du peuple israélien. L'Italie ne peut donc pas avoir sa propre politique étrangère autonome dans le Bassin méditerranéen et ne doit même pas l'avoir. La politique étrangère du gouvernement de Rome doit être concertée avec ses partenaires européens. Telle est sa position européenne. Quant à la position atlantique, une alliance de ce genre comporte des droits et des devoirs, des honneurs et des charges. Il ne fait aucun doute que sur une question stratégique aussi importante, l'Italie ait l'obligation de rester fidèle aux choix librement adoptés. Quant à la situation qui se produirait dans le cas d'une éventuelle attaque contre l'Italie provenant du sud de la Méditerranée, l'alliance atlantique ne prévoit pas, selon ses normes, la couverture d'un risque de ce genre. Il serait donc opportun que l'Italie modifie sa politique militaire. Les seules défenses actuellement prévues sont dans le secteur nord-oriental, là où se trouve ce que l'on appelle le passage de Gorizia. Les trois quarts des armements et des effectifs militaires se trouvent dans cette région, alors que bien qu'étant explosif, le front méridional est totalement dégariné. M. Bianco a conclu en rappelant les paroles de Ugo La Malfa: «le choix réel de l'Italie est soit de retomber dans la Méditerranée, soit de franchir les Alpes, pour qu'elle soit une véritable démocratie européenne et occidentale.

□

Trente jours en Europe

---

---



DE BRUXELLES  
A  
STRASBOURG

---

de Manlio Contri

LE DANEMARK ORGANISE UN REFERENDUM  
SUR LA «MINIREFORME»

*Européistes, oui, mais  
pas à n'importe quel  
prix*

28 janvier - Le Parlement danois, le «Folketing», a approuvé le déroulement d'un référendum sur le projet de «miniréforme» des institutions européennes par 82 voix en faveur, aucune contraire et 66 abstentions.

RETORSION CONTRE LES USA

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont décidé, à Bruxelles, de limiter de 23% les importations d'engrais des Etats-Unis, de 20% celles de graisses animales et de 8% celles de papier calandré. Cette mesure est valable du 15 février au 15 novembre 1989 et a été prise comme mesure de rétorsion à la suite des limites que les USA ont décidé d'imposer aux importations d'acier semi-ouvré en provenance de la CEE.

PROMOTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES  
ENERGETIQUES

*On n'est jamais  
trop prudent*

30 janvier - La CEE a mis à la disposition des pays membres 90 millions d'ECU soit environ 137 milliards de lire, pour des projets de promotion de nouvelles technologies énergétiques. C'est une confirmation que la CEE ne se fie pas trop de la baisse du prix du pétrole et considère qu'il est encore prudent d'investir dans des énergies de remplacement, celles qui, jus-

tement, ont contribué à une inversion de tendance du marché pétrolier. Ce montant sera réparti en plusieurs projets pour l'exploitation des sources énergétiques de remplacement, pour l'économie d'énergie, pour la substitution des hydrocarbures et la liquéfaction et la gazéification des combustibles solides.

#### REPRISE DU DIALOGUE AVEC LE COMECON

31 janvier - La Commission Exécutive de la CEE a confirmé, à Bruxelles, sa disponibilité à reprendre le dialogue avec le Comecon, l'organisation de coopération économique et technique des pays du bloc communiste. Le Comecon avait envoyé, il y a sept mois environ, cette demande à la CEE. La réponse communautaire, adressée au secrétaire du Comecon, M. Sytchov, et aux sept gouvernements du bloc oriental, informe, d'une façon générique, de la disponibilité de la CEE à normaliser les relations réciproques dans l'intention d'améliorer les rapports politiques et économiques en Europe. Il avait été question de cette possibilité d'une reprise des relations entre la CEE et le Comecon, pour la première fois le 30 mai 1985, lors d'une rencontre à Moscou entre M. Gorbatchev et le président du Conseil italien, M. Craxi. La parole devrait maintenant passer aux diplomates et aux techniciens.

*Détente même dans le domaine économique*

#### TOURISME EUROPEEN EN DANGER

1<sup>er</sup> février - Lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le commissaire de la CEE, Carlo Ripa di Meana, Italien, a tenu à souligner que l'Europe risque de perdre du terrain dans le secteur touristique. Les épisodes de terrorisme ont causé une contraction drastique des réservations touristiques provenant de l'Amérique du Nord pour l'Italie, la Grèce et les Pays-Bas. Mais il existe d'autres facteurs négatifs tels que la congestion et la dégradation des stations touristiques les plus renommées. La Commission exécutive de la CEE proposera, dans le but d'améliorer la situation, une série de mesures comme l'institution d'une charte sanitaire, la standardisation de la classification des structures hôtelières, l'amélioration des instruments de tutelle des touristes, trop souvent victimes de professionnels incapables ou malhonnêtes.

*Les ennemis: Terrorisme, trop d'affluence et dégradation des plages*

#### PROPOSITION DE NOUVEAUX PRIX AGRICOLES

5 février - C'est le début du dur affrontement annuel sur les prix agricoles. Les propositions présentées à Bruxelles par la Commission Exécutive prévoient une congélation généralisée des prix pour la période 1986-87. En particulier: pour les céréales, le blocage des prix; une taxe de 3% sur la production qui excède les 25 tonnes et une taxe supplémentaire de 5% pour le blé non panifiable. Pour le blé dur, une réduction de 4,4%. Pour la viande de boeuf, un blocage des prix et une réduction de l'intervention communautaire. Pour les fruits et légumes: une réduction de 2,5% pour les agrumes, de 5% pour les tomates, de 5% pour les abricots, de 10% pour les pêches. Blocage des prix pour le raisin de table, les pommes et les poires. Blocage, également, pour le lait et ses dérivés. Beurre, réduction de 4%. Vin, blocage. C'est maintenant que commence la longue lutte entre les ministres de l'Agriculture qui devront formaliser, d'ici fin mars, les prix. La Commissaire néerlandais Andriessen explique, dans la relation qui accompagne ses propositions, que la CEE a ses entrepôts pleins. Il y a quatre ans de cela, les stocks publics s'élevaient à 2 milliards d'Ecu; actuellement, ils sont estimés à 10 milliards d'Ecu. La Commission a mis au point un plan, pour réduire le stockage et le ramener, en trois ans, à un niveau physiologique. Les prix proposés pour la période 1986-87 mécontentent tout le monde: agriculteurs méditerranéens et nordiques. Les Méditerranéens, en raison des réductions; les Nordiques, à cause de la limitation dans la politique d'intervention.

*Une situation compromise par une crise de surproduction*

## PRUDENCE POUR LE PETROLE

*Une manne qui ne durera pas longtemps*

6 février - Optimisme prudent à Bruxelles sur les conséquences de l'écroulement des prix pétroliers. Selon les commissaires à l'Energie et aux Affaires économiques, Mosar et Pfeiffer, si l'on calcule un prix moyen du baril aux alentours de 20 US\$ pour 1986-87, on devrait enregistrer, au sein de la CEE, une ultérieure augmentation de la croissance économique de 0,8%, une augmentation du taux d'emploi de 0,5% et une baisse de l'inflation, qui pourrait atteindre 1%. Il serait assez difficile de revenir à une augmentation de la consommation pétrolière. Le nucléaire et le charbon ont, en effet, déjà remplacé, les huiles lourdes dans les centrales électriques et une reconversion est impensable. Il existe également toutefois, des retombées négatives: c'est-à-dire le danger que l'économie européenne baisse sa garde et se trouve désarmée en face d'une hausse future des prix pétroliers, hausse jugée inévitable.

## SIGNATURE DE L'ACTE UNIQUE EUROPEEN

*Du «Crocodile» à l'arête de poisson*

17 février - Luxembourg, cérémonie en ton mineur pour la signature de l'Acte Unique Européen. Seuls les représentants de neuf des douze pays de la Communauté ont pris part à cette réunion. Trois se sont abstenus: Danemark, Italie et Grèce, et pour des motifs différents. L'Acte Unique est tout ce qui reste du projet ambitieux né, un soir de 1980, dans un célèbre restaurant de Strasbourg, au nom singulier de «Le Crocodile». Sur l'initiative de l'Italien Altiero Spinelli, un groupe de députés de divers pays et des diverses tendances politiques rédigea un projet pour permettre à l'Europe de faire un pas de qualité en avant: passer de Marché communautaire à Union politique. La substance et l'esprit de ce projet se sont cependant détériorés, au fil des ans, jusqu'à se réduire à une miniréforme, prémisse de quelque chose de meilleur à une époque plus favorable. L'Acte Unique prévoit un traité consolidé pour ce qui concerne la collaboration des 12 en politique étrangère et une série de modifications aux normes institutionnelles de la CEE. Il est également prévu un recours plus fréquent au vote majoritaire et la réalisation, d'ici 1992, d'un espace sans frontières, dans lequel peuvent circuler non seulement les marchandises, mais également, les capitaux, les personnes et les services. La non-signature de trois pays bloque tout. L'unanimité était essentielle. Comme on le sait, le Danemark n'a pas signé parce qu'il estime que la réforme est trop avancée et reste dans l'attente de connaître les résultats d'un référendum populaire sur ce sujet. L'Italie n'a pas signé pour la raison opposée; elle la juge insuffisante et veut une plus grande intégration. Elle attend, de toute façon, les résultats d'un débat parlementaire à Rome. La Grèce s'est substantiellement rangée aux thèses de l'Italie.

## LA VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ITALIENNE

*Défense passionnée de l'Europe*

21 février. Le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a été l'hôte à Bruxelles, lors de son voyage en Belgique, de la Commission Exécutive de la CEE; il a été accueilli par les représentants permanents des douze pays et par le président de la Commission, M. Jacques Delors. Le chef de l'Etat italien a insisté, dans son discours, sur le moment difficile que traverse l'Europe unie. Le processus de réforme vient juste de commencer. Il sera difficile, pour nos pays, de résister au choc de la compétition externe sans l'achèvement du marché interne communautaire et la réalisation d'une intégration monétaire complète. La seule alternative peut être un lent repliement sur soi-même, un déclin mélancolique. Et pourtant la demande d'Europe est vaste et généralisée. Le Parlement européen ne peut pas avoir exclusivement des pouvoirs de consultation et la Commission elle-même doit pouvoir également compter un peu plus.

## LE NOMBRE DES DEPUTES EUROPEENS S'ACCROIT

22 février. Strasbourg - Avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal, le nombre des députés au Parlement européen passe à 518. Les députés espagnols sont au nombre de 60, ceux du Portugal, 24. Le groupe politique le plus nombreux à l'Assemblée est le groupe socialiste: 172 députés (33%). Suit le Parti Populaire Européen (démocrate-chrétien), 118 députés (22,8%); le Groupe Démocratique Européen (conservateurs), 63 (12,2%); les Communistes, 46 (8,9%); les Libéraux, 42 (8,1%); le Rade (Renouveau de l'Alliance démocratique européenne à majorité gaulliste), 34 (3,9%); les Droites européennes (DR) 16 (3%); Non inscrits (NI), 7 (1,3%).

## LA DISCUSSION SUR LES PRIX AGRICOLES

*Mécontentement et pessimisme*

24 février - Les douze ministres de l'Agriculture ont commencé, à Bruxelles, la discussion sur les prix proposés par la Commission exécutive. Tout le monde est mécontent et l'atmosphère est dominée par le pessimisme. La première observation concrète est venue du président en exercice, le Néerlandais Braks. Il a remarqué que pour entrer dans le vif du sujet, il est opportun d'attendre la prochaine réunion des ministres des Finances, fixée au 10 mars, pour savoir quelles sont les disponibilités de dépenses dans ce secteur. Le commissaire CEE à l'Agriculture, Andriessen néerlandais, a fait ressortir - après avoir rappelé que la valeur des marchandises invendues atteignait onze milliards d'Ecu (plus de seize mille milliards de lires) - que la chute du dollar, accueillie avec soulagement dans le monde entier, est en train de se révéler une véritable catastrophe pour l'agriculture communautaire qui éprouve bien plus de difficulté à placer ses surplus. Le ministre italien Pandolfi s'est plaint que les prix proposés pénalisent les produits méditerranéens par rapport à ceux du continent. L'Espagne, qui siège pour la première fois à la table de la Communauté, déplore l'absence de solutions de rechange aux prix proposés par la Commission. Les Allemands demandent que le niveau des prix soit maintenu inaltéré et permette, en outre, la récupération de l'inflation. Les Douze se sont occupés de l'allocation de 60 millions d'Ecu pour la reconstitution des oliveraies détruites par le gel de l'hiver dernier.

## LES DOUZE ET LA SECURITE EUROPEENNE

*Craintes pour un accord Usa-Urss qui ignore l'Europe*

25 février - A la Haye, les ministres des Affaires étrangères des Douze ont examiné le problème de la sécurité européenne justement au lendemain des déclarations de Gorbatchev sur le désarmement au XXVII<sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste Soviétique. Ont été discutées les conséquences des changements qui pourraient se produire dans les équilibres stratégiques après d'éventuels accords USA-URSS. En substance, les Européens craignent qu'à la suite d'une option zéro pour les missiles à moyenne portée (Pershing, Cruise, SS20), les Américains ne réduisent, ou même retirent, leurs forces nucléaires de l'échiquier européen. Le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Genscher, a relevé, avant tout, la nécessité que les Européens restent unis dans cette circonstance, ce qui a trouvé tout le monde d'accord. En outre, l'Europe doit conserver, dans ses rapports Est-Ouest, un rôle actif qui ne doit pas se limiter à Genève. Le Français Dumas s'est trouvé sur la même longueur d'onde; il a insisté sur la nécessité d'une identité européenne dans le dialogue entre les deux blocs. M. Dumas, comme l'Anglais M. Howe, ont précisé que leurs deux pays ne sont pas disposés à accepter des impositions à la suite des négociations Urss-Usa. L'Italien, M. Andreotti, a gardé un ton d'optimisme prudent: «Nous ne sommes qu'au début des tractations et les négociateurs n'insisteront pas sur des positions irrationnelles. De toute façon, pour les Européens, c'est l'UEO (Union de l'Europe Occidentale), le siège le plus adapté pour une discussion approfondie». Il est prévu, pour fin avril, une rencontre à Venise.

## RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT PHILIPPIN DE MME CORAZON AQUINO

Lors de la réunion de La Haye, les douze ministres des Affaires étrangères, après avoir pris acte du retrait du président philippin Marcos, ont reconnu la validité de l'investiture à Mme Corazon Aquino et ont chargé leur ambassadeur respectif de lui exprimer leurs félicitations et leurs souhaits.

## LE REFERENDUM DANOIS FAVORABLE A L'EUROPE

27 février - Le Danemark a dit «oui» à l'Europe dans le référendum sur la «petite réforme institutionnelle»; un oui de stricte mesure, sans enthousiasme. Les voix favorables n'ont représenté, en effet, que 56,2% et les voix contraires 43,8%. On voté 74,8% des 3 873 800 électeurs, contre 89,1% de l'année 1972, lorsque les Danois votèrent pour l'entrée de leur pays dans la CEE. En exprimant sa satisfaction pour le résultat, le Premier ministre Schlueter (qui est le chef d'une coalition conservatrice) a observé que la majorité parlementaire ne reflète plus la volonté des citoyens. Le projet de réforme, rejeté par le Parlement, a été, au contraire, approuvé avec le référendum. On a pu relever, à l'analyse de ce vote, que l'extrême gauche a voté «non», tandis qu'un quart des sociaux-démocrates (lui aussi, un parti d'opposition) a dit «oui» à la petite réforme. Il y a eu aussi la surprise du vote des jeunes contraire à la CEE.

*Un «oui» sans  
enthousiasme*

## LES SIGNATURES DE L'ACTE UNIQUE COMPLETEES

28 février - Tout de suite après le résultat positif du référendum, le ministre des Affaires étrangères danois, Uffe Ellemand-Jensen, s'est envolé pour La Haye afin de signer l'Acte Unique Européen. Ont signé en même temps que le Danemark, l'Italie et la Grèce qui s'étaient abstenues, le 17 février à Luxembourg. Le ministre italien des Affaires étrangères, M. Andreotti, a exprimé la profonde désillusion du gouvernement de Rome pour l'échec des tentatives pour chercher une modification substantielle des Traités de Rome pour relancer la Communauté. L'Italie proposera immédiatement une modification du Règlement du Conseil pour rendre possible l'exercice du vote quand celui-ci est demandé par la Commission ou par trois Etats membres.

M. C.

### A B O N N E M E N T S

<i>Italie:</i>		<i>Pays extra-européens:</i>	
ordinaire	lires 10000	ordinaire	USAS\$ 15
de soutien	lires 30000	de soutien	USAS\$ 40
<i>Autres pays européens:</i>			
ordinaire	ff. 120	(ou contre-valeur dans une autre	
de soutien	ff. 250	monnaie européenne - ou dollars)	

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1986. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

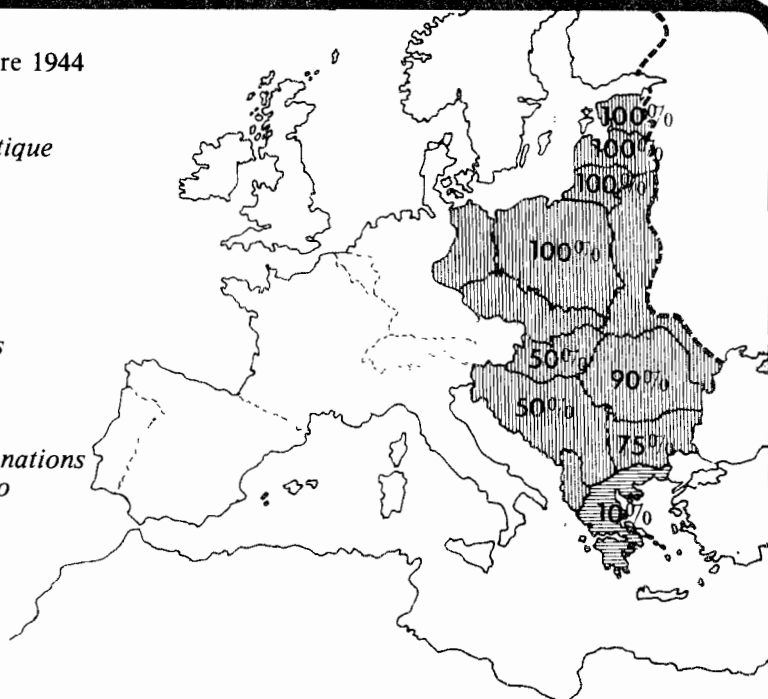
*Churchill  
cède à l'Union soviétique  
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du  
partage de l'Europe  
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations  
réconnaît le statu quo  
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

*Bulletin Européen*

<i>R. Cestelli: Entre ce que l'on dit et ce que l'on fait</i>	1
<i>M. Contri: La crise de la politique agricole communautaire</i>	5
<i>G.P. Orsello: Technologies de l'information et le défi européen</i>	7
<i>Alliance Atlantique et politique méditerranéenne</i>	12
<i>M. Contri: De Bruxelles à Strasbourg</i>	15

*Bulletin Européen*

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)  
Edizioni Nagard Srl - Foro Traiano 1/A, Roma - Telefoni: (06) 679.77.85/678.09.48 -  
Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direttore: Roberto Cestelli  
Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del 15.10.1977  
(già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard», Milano - Via Larga 11